

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 16 décembre 2024.

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 16 décembre à dix-neuf heures quarante-cinq (19h45) sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 3;
M. Sabin Westerberg, conseillère au district no 4;
M. Keven Renaud, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Sont absents :

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Adoption du budget 2025;
- 5.0 Période de questions des citoyens ;
- 6.0 Levée de la séance spéciale.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et greffier-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 2024-256

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé par le directeur général, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles, s'il y a lieu.

Adoptée

4. ADOPTION DU BUDGET 2025

R. 2024-257

Le maire dresse les faits saillants du budget 2025.

Il est proposé par Madame la conseillère Nellie Fleury, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du budget 2025 de la municipalité.

Que le budget de fonctionnement 2025 comprenant des revenus de 5 143 465 \$, des dépenses de 4 572 895 \$ et des affectations de 570 570 \$ sont approuvés tel que rédigés.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

- Taxes foncières	3 327 345 \$
- Paiement tenant lieu de taxes	813 446 \$
- Autres revenus de sources locales	347 730 \$
- Transferts	654 944 \$
TOTAL DES REVENUS	5 143 465 \$

CHARGES

- Administration générale	633 518 \$
- Sécurité publique	461 672 \$
- Transport	1 239 690 \$
- Hygiène de milieu	529 412 \$
- Santé et bien-être	79 906 \$
- Aménagement, urbanisme & développement	314 744 \$
- Activités récréatives & culturelles	978 344 \$
- Frais de financement	335 609 \$
TOTAL DES CHARGES	4 572 895 \$
Excédant (déficit) avant conciliation	570 570 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Remboursement du capital	(333 256 \$)
Transfert à l'état d'investissement	(197 800 \$)
Virement aux fonds réservés	(39 514 \$)
TOTAL DES AFFECTATIONS	(570 570 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement À des fins fiscales	0 \$

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

R. 2024-258

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 19 h 55.

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et greffier-trésorier